

RHU02

P&P Training & Consulting

**Présider et animer le CSE
Entreprises de 11 à 49 salariés**

FRANCE - INTERNATIONAL
1 JOURS - 8 HEURES
PRESENTIEL ET DISTANCIEL
INTER - INTRA



+33 6 28 84 89 32



contact@p2tc.fr



www.p2tc.fr

Sommaire

- 1 Les points clés
 - 2 Les objectifs
 - 3 Les prérequis
 - 4 Les participants
 - 5 Les matériels pédagogiques
 - 7 Le programme du jour
-

Les points clés

Présider et animer le CSE Entreprises de 11 à 49 salariés



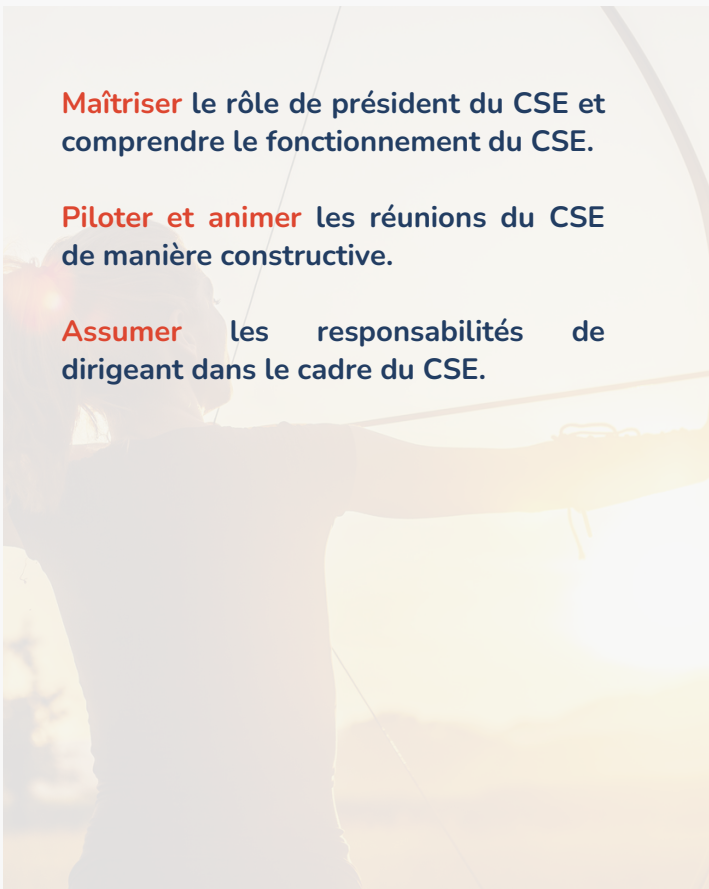
Cette formation vise à fournir aux participants une compréhension approfondie du Comité Social et Économique (CSE) ainsi que des compétences nécessaires pour exercer le rôle de président du CSE et animer efficacement ses réunions. Divisé en deux parties distinctes, le programme offre une combinaison d'apports théoriques, d'exemples concrets et d'études de cas pour une meilleure assimilation des concepts.

Compréhension du CSE et des responsabilités du président. Dans cette partie, les participants acquerront une connaissance approfondie du rôle du président du CSE, des obligations légales du chef d'entreprise et des relations entre le président du CSE et les acteurs spécialisés tels que l'Inspection du travail, le service prévention des CARSAT, et le médecin du travail. La dimension sociale et sociétale du président du CSE sera également abordée.

Composition, attributions et animation du CSE. Cette partie se concentre sur la composition et les attributions du CSE, y compris la délégation de pouvoir, le règlement intérieur, les moyens du CSE, et la préparation et l'animation des réunions du CSE. Les participants apprendront à respecter les obligations légales pour la convocation, la préparation des réunions, et à animer les débats de manière efficace.

LES OBJECTIFS

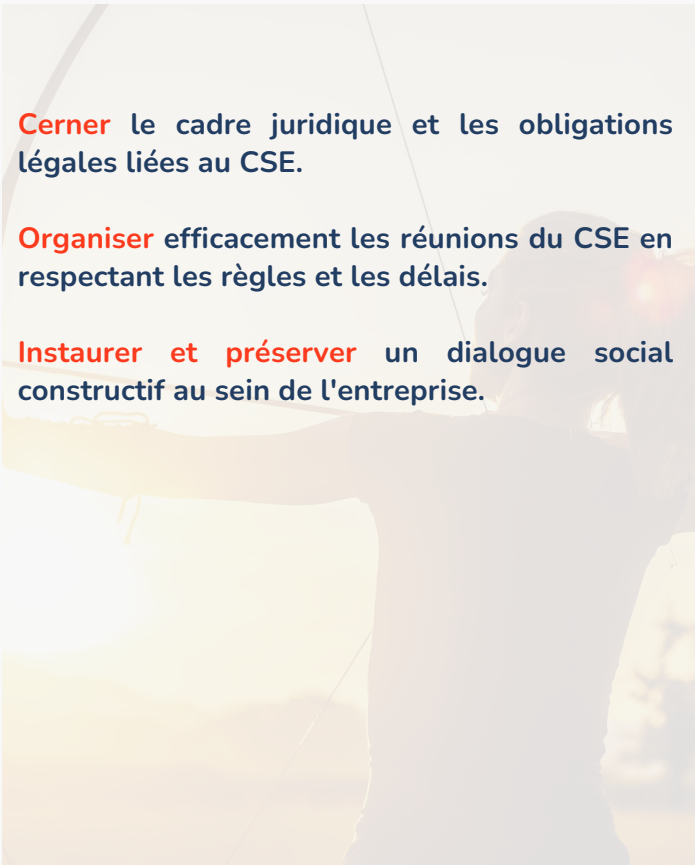
À la fin de cette formation de 2 jours, les participants seront capables de :



Maîtriser le rôle de président du CSE et comprendre le fonctionnement du CSE.

Piloter et animer les réunions du CSE de manière constructive.

Assumer les responsabilités de dirigeant dans le cadre du CSE.



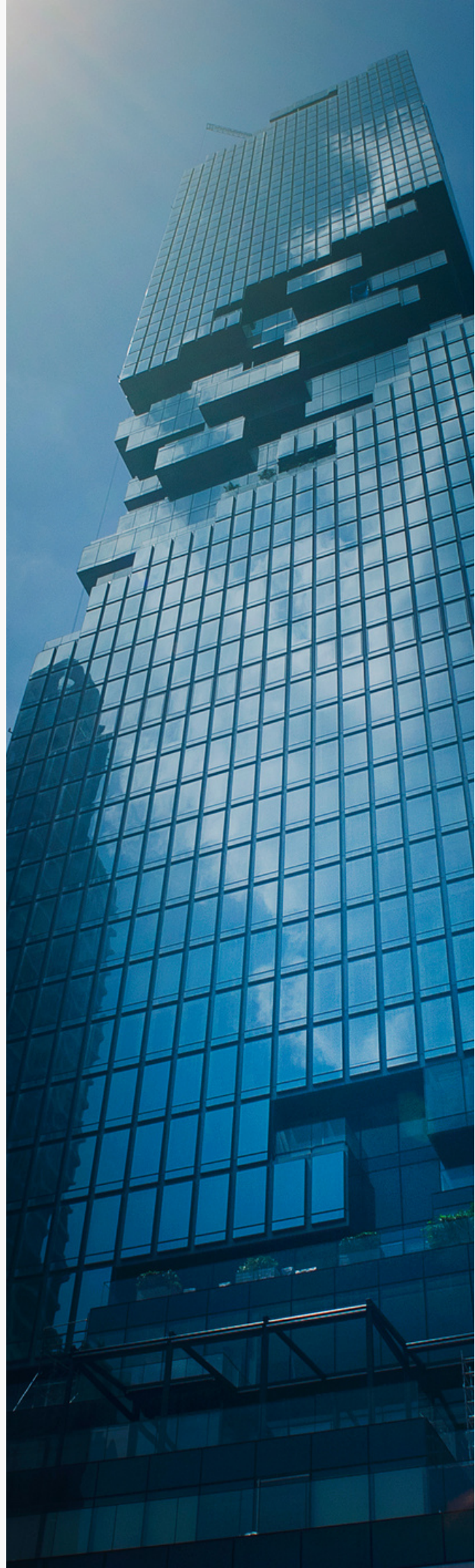
Cerner le cadre juridique et les obligations légales liées au CSE.

Organiser efficacement les réunions du CSE en respectant les règles et les délais.

Instaurer et préserver un dialogue social constructif au sein de l'entreprise.

LES PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis spécifique en termes de connaissances préalables.



LES PARTICIPANTS

**P2TC réuni dans cette formation
différents acteurs :**

Dirigeants

Directeurs des ressources humaines (DRH)

**Responsables des ressources humaines
(RRH)**

**Toute personne amenée à présider un
comité social et économique**





LES MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

01

Des documents écrits détaillés : Des manuels de formation sur la mise en œuvre de l'animation du CSE, des ressources et des articles et des études de recherche sur les meilleures pratiques dans l'application du CSE à grande échelle.

02

Connaissance participants

Un quiz amont pour mieux connaître le niveau des participants et un quiz aval pour évaluer la bonne appropriation des apprentissages.

03

Des exercices pratiques et des études de cas tels que des jeux basés sur des scénarios réels ou fictifs pour permettre aux participants d'analyser des situations complexes et de prendre des décisions stratégiques.

04

Des études de cas réels et fictifs pour extraire des leçons sur la mise en œuvre efficace du SFE, ainsi que des discussions en groupe pour partager les expériences et réfléchir collectivement sur les meilleures pratiques à grande échelle.

LE PROGRAMME

EN 1 JOUR



Cerner les règles et les moyens de fonctionnement du CSE

S'approprier les missions du CSE

Organiser et animer les réunions de CSE

Mise en œuvre en situation de travail : module d'entraînement sur l'écoute active

L'évaluation des compétences acquises se fera à travers un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation, permettant ainsi de mesurer la compréhension et l'application des connaissances acquises lors de la formation.

P2TC

POUR ALLER PLUS LOIN :

RHU03 - FORMATION PRATIQUE DES ELU(E)S DU CSE POUR UNE ENTREPRISE DE de 11 à 49 SALARIES